$27 \text{ juin } \overline{2003}$

commission du codex alimentarius





BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-sixième session, siège de la FAO, Rome, 30 juin – 7 juillet 2003

RAPPORT DE LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS Rome, 26-27 juin 2003

INTRODUCTION

1. Le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius a tenu sa cinquante-deuxième session au siège de la FAO, à Rome, les 26 et 27 juin 2003. La session a été présidée par M. Thomas Billy (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission du Codex Alimentarius. La liste complète des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'Annexe I au présent rapport.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)

2. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

POLITIQUES D'ANALYSE DES RISQUES DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 2 de l'ordre du jour)²

- 3. Le Comité exécutif a rappelé les principaux éléments du Plan d'action adopté par la Commission à sa vingt-deuxième session (1997) et noté que, conformément à ce Plan d'action, le Comité sur les principes généraux avait élaboré le *Projet de principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius* et l'avait soumis à la Commission pour adoption à sa vingt-sixième session.
- 4. Plusieurs membres ont appuyé l'adoption des Principes de travail et souligné leur importance car ils fournissent un cadre pour l'intégration de l'analyse des risques dans l'ensemble du Codex. Certains membres ont aussi appuyé les travaux en cours sur les principes d'analyse des risques destinés aux gouvernements. Tout en reconnaissant la nature scientifique de l'analyse des risques, un membre a attiré l'attention sur le Rapport de la

1

² ALINORM 03/26/6

CX/EXEC 03/52/1

consultation d'experts de la FAO sur la sécurité sanitaire des aliments: Science et éthique, qui s'est tenue en septembre 2002³.

- 5. Le Comité exécutif a noté qu'à l'origine, le Plan d'action recommandait d'ajouter une introduction sur l'analyse des risques et de définir les responsabilités respectives des comités. Cependant, compte tenu des travaux réalisés par la suite dans ce domaine, le Comité exécutif est convenu que le rôle de l'analyse des risques était clairement expliqué dans le texte même des Principes de travail et qu'il n'était pas utile d'ajouter une introduction.
- 6. En réponse à une question, il a été rappelé que les Principes de travail, une fois adoptés, seraient inclus dans le Manuel de procédure parce qu'ils fourniraient des orientations à la Commission et à ses organes subsidiaires, mais qu'ils n'étaient pas destinés aux gouvernements.
- 7. Dans les cas où les données scientifiques étaient insuffisantes, au détriment des normes Codex, le Comité exécutif a noté que les recommandations du paragraphe 10 n'impliquaient pas un examen complet de toutes les normes concernant la sécurité sanitaire des aliments déjà adoptées, mais que certaines normes en vigueur pourraient être réévaluées au cas par cas.
- 8. Le Comité exécutif a examiné la question de la disponibilité de données en provenance des pays en développement et la recommandation des Principes de travail à cet égard (par. 22). Le Comité exécutif a accueilli favorablement l'engagement pris par la FAO et l'OMS de mener des études pour remédier, le cas échéant, au manque de données en provenance des pays en développement. Les incidences que pourraient avoir une question spécifique de sécurité sanitaire des aliments sur le processus général d'analyse dépendraient dans une large mesure de la nature du risque sanitaire et des données requises, et les décisions devraient être prises au cas par cas.
- 9. Le Comité exécutif a reconnu qu'il fallait promouvoir la notion et l'application de l'analyse des risques dans les pays membres et répondre aux difficultés spécifiques des pays en développement à cet égard par le biais de l'assistance technique de la FAO et de l'OMS et d'activités de formation. Le Comité exécutif a aussi rappelé que le Cadre stratégique pour 2003-2007 formulait à cet égard des recommandations (Objectif 2, section 10).
- 10. Le Comité exécutif est convenu de recommander à la Commission d'adopter le Projet de Principes de travail et d'inviter les comités concernés par l'analyse des risques à élaborer ou à compléter des directives particulières dans leurs domaines respectifs. Il a aussi recommandé de transmettre ces directives au Comité sur les principes généraux afin d'assurer la coordination dans l'ensemble du Codex et la cohérence avec les principes de travail.

ÉVALUATION CONJOINTE FAO/OMS DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ACTIVITES DE LA FAO ET DE L'OMS RELATIVES AUX NORMES ALIMENTAIRES (Point 3 de l'ordre du jour)⁴

- 11. Le Comité exécutif a rappelé qu'à sa vingt-cinquième session (extraordinaire) la Commission avait examiné le rapport de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires et avait demandé au Secrétariat de distribuer le rapport de l'Évaluation pour observations et de préparer des options et des stratégies pour examen par la Commission à sa vingt-sixième session. Le Secrétariat a présenté les documents de travail traitant des questions identifiées par la Commission méritant un examen plus approfondi, comme décrit ci-après.
- 12. Compte tenu du peu de temps disponible, le Comité exécutif a débattu uniquement les propositions et options pour lesquelles ses avis seraient les plus utiles à la Commission lorsqu'elle examinerait ce point.

Document sous presse: disponible sur le site web de la FAO à ftp://ftp.fao.org/es/esn/food/meetings/finalreport ethics.pdf

ALINORM 03/26/11 avec Addenda 1 à 6

Questions générales

Sessions annuelles de la Commission (Proposition n°1)

13. Le Comité exécutif a faite sienne la proposition que la Commission tienne des sessions annuelles, afin d'accélérer le processus de décision du Codex et d'en renforcer l'efficience. Le Comité est convenu que cela dépendrait du fonctionnement du Fonds fiduciaire FAO/OMS. Toutefois, le Membre représentant l'Amérique latine et les Caraïbes, tout en reconnaissant l'importance de tenir des sessions annuelles, a souligné les difficultés liées à la participation des pays en développement et a indiqué que le fonctionnement du Fonds fiduciaire FAO/OMS serait fondamental, sans que toutes les difficultés puissent pour autant être résolues dans un proche avenir. Cette position a été appuyée par d'autres Membres.

- 14. Le Comité exécutif s'est demandé si la Commission devrait, lors de ses sessions annuelles, examiner soit des normes uniquement, soit des normes et des questions de politique générale, en alternance. Certains membres ont proposé d'envisager une plus grande souplesse, la Commission pouvant avoir besoin d'examiner à la fois des questions liées aux normes et des questions de stratégie au cours de la même session, en fonction des circonstances et des propositions des gouvernements.
- 15. Le Membre représentant l'Amérique du Nord a indiqué que si la Commission devait examiner des questions de politique générale tous les ans, les comités de coordination régionale seraient dans l'impossibilité de débattre ces questions, puisqu'ils continueraient à se réunir tous les deux ans. Le Comité exécutif a noté que le calendrier des sessions du Codex devrait permettre à la Commission de recevoir les contributions des Comités régionaux sur les questions de politique générale importantes, comme le Plan à moyen terme, et que cet aspect devait être pris en compte dans la planification des sessions annuelles.
- 16. Certains membres ont indiqué que la durée et la fréquence des sessions de la Commission ne devraient pas être précisées à l'avance, mais décidées au cas par cas, en fonction des questions à l'examen. Le Comité exécutif a fait sienne la proposition du Président, à savoir que la Commission examine, à chacune de ses sessions, la date de sa prochaine session et la nature générale de son ordre du jour, en tenant compte des questions susmentionnées.

Mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation (Proposition n°2)

17. Le Comité exécutif est convenu que le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation devraient être confiés au Comité ou au Conseil exécutif.

Priorités pour la mise en œuvre (Proposition n°3)

18. Le Comité exécutif a fait siennes les priorités proposées dans le document de travail et confirmé qu'elles étaient toutes d'importance égale, mais que les "processus de gestion des normes" pouvaient être traités dans un premier temps, puisqu'ils ne nécessitaient ni amendements au Manuel de procédure, ni propositions détaillées à examiner ultérieurement.

Niveau(x) de protection acceptable(s) (Proposition n⁴)

19. Le Comité exécutif a rappelé que différents points de vue avaient été exprimés lors de débats antérieurs et dans les observations écrites à ce sujet et a recommandé à la Commission de ne pas donner suite à ce stade, étant entendu que cette question pourrait être à nouveau examinée si besoin était.

Examen de la structure du Codex par comité et des mandats des comités et des groupes spéciaux du Codex, y compris les comités régionaux

- 20. Le Secrétariat a rappelé que le rapport d'évaluation avait reconnu la nécessité de procéder à l'examen de la structure des comités, mais que cela n'avait pas été possible dans le cadre de l'Évaluation par manque de temps.
- 21. Le Comité exécutif a donné son aval à un examen général de la structure et des mandats des comités (Proposition n°5), et est convenu que celui-ci devrait porter sur les relations entre tous les comités et groupes spéciaux le cas échéant, et pas seulement entre les comités s'occupant de questions générales et les comités s'occupant de produits. Outre les domaines de travail courants, il faudrait aussi étudier la manière dont

pourraient être pris en compte les besoins non couverts ou les nouveaux problèmes pouvant se poser à l'avenir. Le Comité exécutif a aussi noté que l'examen devrait inclure les travaux en cours sur des sujets spécifiques, en plus des éléments définis au paragraphe 13 du document de travail.

- 22. Le Comité exécutif a aussi fait sienne la proposition n°6 concernant l'examen des comités régionaux de coordination.
- 23. Plusieurs membres ont demandé des éclaircissements sur la sélection des consultants auxquels serait confié l'examen et insisté sur l'importance de la transparence dans ce processus. Les critères suivants ont été proposés pour examen: équilibre géographique, notamment représentation adéquate des pays en développement; connaissance des procédures du Codex, mais aussi aptitude à réfléchir au-delà du cadre actuel du Codex; compétence en ce qui concerne la planification stratégique; et aptitude à détecter les besoins futurs. Le Secrétariat a indiqué que ces éléments seraient pris en compte pour la sélection des consultants, mais que la sélection était une décision qui relevait du Secrétariat, conformément aux règles de la FAO et de l'OMS.

Examen des fonctions du Comité exécutif

Fonctions de stratégie et de gestion

24. Le Comité exécutif a appuyé le renforcement du Comité exécutif en tant qu'organe stratégique et de gestion des normes conformément aux propositions No.7 et No. 9 - Option 9.2.

Composition et participation (Propositions 11 et 12)

- 25. Le Comité exécutif a débattu longuement les propositions concernant la composition du Comité exécutif et la participation à ce Comité. L'élargissement du Comité exécutif aux coordonnateurs régionaux a obtenu l'assentiment général (Option 11.1). Le Comité exécutif a noté que les coordonnateurs régionaux conserveraient leurs fonctions de coordination.
- 26. Aucune objection n'a été formulée à l'encontre de la proposition visant à limiter la participation à un délégué représentant les membres (Option 11.2). Le Comité exécutif a pris note d'une proposition visant à lier cette recommandation au financement de la participation des membres (Option 11.4).
- 27. Certains membres se sont déclarés favorables à l'établissement d'un sous-comité sur la programmation, le budget et la planification (Option 11.3), qui aiderait le Comité exécutif à faire face à ses responsabilités accrues dans ce domaine. D'autres membres ont proposé des arrangements plus souples, comme la possibilité pour le Comité exécutif de créer des sous-comités spécialisés.
- 28. Le Comité exécutif a fait sienne la proposition de financer la participation des membres sur le budget du Codex (Option 11.4), compte tenu de la charge accrue que font peser sur les pays membres les réunions supplémentaires. Certains membres ont noté que cette solution devrait de préférence être limitée aux pays en développement et indiqué que d'autres membres ne se prévaudraient peut-être pas de cette possibilité.
- 29. Le Comité exécutif a examiné la proposition d'ouvrir les réunions à des pays membres qui ne faisaient pas partie du Comité exécutif et à des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales accréditées (Proposition No. 12), qui y a assisteraient à titre d'observateurs. Il a noté que deux éléments pourraient être pris en considération: ouvrir les réunions au public; et permettre la participation d'observateurs aux débats. Plusieurs membres ont proposé d'ouvrir les réunions au public, soit directement, soit par diffusion internet, mais ont émis des réserves à propos de la participation d'observateurs aux débats. Un membre n'a pas appuyé la présence de pays membres à titre d'observateur et a indiqué que ces pays pourraient être représentés par le membre élu sur une base géographique (régionale). La question de l'amélioration des critères pour l'accréditation des organisations non gouvernementales a aussi été soulevée. (voir aussi Proposition 28).
- 30. On a proposé également que seuls les observateurs ayant formulé des observations écrites avant la session puissent prendre la parole en séance, comme c'est le cas par exemple à l'Assemblée mondiale de la

santé. Le Comité a aussi noté une proposition selon laquelle le Comité exécutif devrait pouvoir tenir certaines parties de ses réunions en privé pour certains points.

31. Le Comité exécutif n'a pu parvenir à une conclusion sur les questions soulevées dans la proposition 12 (Participation des observateurs) et a noté qu'elles devraient être examinées plus avant par la Commission.

Amélioration des processus de gestion des normes

32. Le Secrétariat a rappelé que la fonction de gestion des normes était au centre de l'examen de l'Évaluation, et que le Cadre stratégique lui accordait aussi une place primordiale. Il a aussi été noté que les propositions formulées dans le document de travail pourraient être mises en œuvre rapidement, à titre prioritaire. Le Comité exécutif a examiné les principales stratégies et options présentées dans le document.

Planification stratégique (Proposition No.13)

33. Le Comité exécutif a examiné la proposition concernant l'élaboration d'un Plan stratégique soit par le Secrétariat, soit par le Comité exécutif. Après un échange de vues, il a été noté que ces options ne s'excluaient pas mutuellement et que, dans la pratique, le Secrétariat collaborerait avec le Comité exécutif à l'élaboration des documents de planification stratégique. Voir aussi par. 27, ci-dessus, concernant le rôle potentiel d'un souscomité du Comité exécutif.

Examen critique des propositions visant à entreprendre de nouvelles activités et suivi de l'état d'avancement des normes (Propositions No.14 et No.15)

34. Le Comité exécutif a apporté son soutien au processus d'examen critique tel que proposé dans le document et est convenu qu'il était étroitement lié à la proposition visant à réviser les *Critères pour l'établissement des priorités de travail* afin de garantir la pertinence des normes Codex au niveau international. Il a aussi noté une proposition, selon laquelle le processus d'examen critique devrait aussi être axé sur les normes présentant un intérêt pour le commerce international. Le Comité a entériné ces deux propositions.

Gestion des normes – Responsabilité (Proposition No.16)

- 35. Le Comité exécutif a rappelé qu'il n'avait pas été donné suite à la proposition de créer un comité de gestion des normes à la vingt-cinquième session de la Commission. Le Comité exécutif n'a pas appuyé la création d'un tel comité et a proposé d'entreprendre l'examen critique des nouvelles activités selon les modalités décrites dans le document (Option 16.2).
- 36. Le Comité exécutif a eu un échange de vues sur le statut d'un conseil exécutif comparé à celui d'un comité, sans parvenir à une conclusion définitive. Il est donc convenu que la recommandation de procéder à la gestion des normes était indépendante de la décision qui pourrait être prise ultérieurement quant au statut comité ou conseil de l'organe exécutif.

Prise de décisions dans des délais précisés (Proposition No. 17)

37. Le Comité exécutif est convenu que l'organe chargé de la gestion des normes devrait examiner l'état d'avancement des projets de norme à la fin d'une période de temps spécifiée, en général moins de cinq ans, et faire part de ses conclusions à la Commission, comme proposé dans le document de travail.

Adoption des normes (Proposition No.22)

- 38. Plusieurs membres ont appuyé l'option permettant l'adoption avec amendement dans les conditions précisées dans le document (Option 22.2) et proposé de prévoir la souplesse nécessaire pour faciliter l'adoption par la Commission des normes avec des changements limités. Le membre représentant l'Asie a soutenu l'option autorisant seulement l'adoption sans amendement, à l'exception des modifications éditoriales, indiquant qu'il fallait trouver un consensus au sein du Comité avant de soumettre une norme à la Commission.
- 39. Le Comité exécutif a décidé qu'il fallait autoriser l'adoption avec amendement limité, à condition que le projet de norme ait été transmis à la Commission sur la base d'un consensus.

Examen du Règlement intérieur et d'autres questions de procédure

Responsabilité de l'examen

40. Le Comité exécutif a pris en considération les deux options présentées au titre de la proposition 23; à savoir, l'établissement d'un groupe spécial qui serait chargé d'entreprendre ce travail, ou la tenue de sessions spéciales du Comité sur les principes généraux.

- 41. Le membre représentant l'Europe a indiqué que le gouvernement hôte du Comité sur les principes généraux (France) avait réaffirmé sa disponibilité pour organiser des sessions extraordinaires de ce Comité afin de procéder exclusivement à l'examen proposé, selon un calendrier précis et sur la base des décisions de la Commission à sa vingt-sixième session. Le membre a aussi indiqué que l'examen proposé relevait pleinement du mandat du Comité sur les principes généraux et qu'il n'entraverait pas les travaux ordinaires de ce Comité. La majorité des membres qui se sont exprimés ont indiqué leur préférence pour la création d'un groupe spécial qui permettrait de parvenir aux résultats souhaités avec davantage d'efficience et d'efficacité, mais il a été noté qu'aucun pays membre n'avait encore offert d'accueillir un tel groupe spécial, conformément aux Critères régissant la création d'organes subsidiaires de la Commission (Article 4). Il a aussi été noté que dans l'un ou l'autre cas, les frais de participation seraient les mêmes pour les pays.
- 42. Le Comité exécutif ne s'est pas prononcé.
- 43. Le Comité exécutif a noté que quelque soit l'organe qui serait chargé de l'examen, les critères régissant le processus d'examen seraient les mêmes.

Amendement du "Mandat" du Codex (Proposition 24)

44. Le Comité exécutif a noté que cette question avait fait l'objet de nombreux débats, mais qu'aucune décision claire n'avait été prise. Au vu des observations formulées et de l'opinion du Comité de programme de la FAO, le Comité a fait sienne l'Option 24.2 du document demandant que soit maintenu le "mandat" actuel.

FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS A L'APPUI DE LA PARTICIPATION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT AUX PROCEDURES D'ELABORATION DES NORMES CODEX (Point 4 de l'ordre du jour)⁵

- 45. M. Wim van Eck (OMS), Président du Groupe consultatif FAO/OMS pour le fonds fiduciaire, a présenté ce point de l'ordre du jour, avec un bref rapport sur la deuxième réunion du Groupe consultatif FAO/OMS, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 mai 2003.
- 46. Le Groupe consultatif avait axé ses efforts sur l'élaboration des critères de sélection des bénéficiaires. Il avait décidé de retenir les trois catégories de pays, sur la base du classement de la Banque mondiale, étant entendu que les critères de sélection seraient pondérés pour favoriser la participation des pays à faible revenu, sans pour autant exclure complètement du processus d'autres pays en développement. Le Groupe consultatif avait proposé une répartition indicative des ressources financières en fonction de trois produits: i) élargissement de la participation; ii) renforcement de la participation générale et, iii) accroissement de la participation scientifique/technique. Par ailleurs, des dispositions pourraient être prises pour financer de manière ponctuelle des activités pertinentes afin d'aider les pays qui ne répondaient pas aux critères retenus.
- 47. Le Président du Groupe consultatif a informé le Comité exécutif qu'un descriptif de projet détaillé à des fins d'appels de fonds avait été préparé à l'intention des donateurs potentiels. À cet égard, il a indiqué que le Groupe consultatif s'était interrogé sur le seuil à atteindre avant que le Fonds fiduciaire ne devienne opérationnel et que la FAO et l'OMS avaient décidé d'un seuil de 500 000 dollars E.-U. afin d'en garantir la gestion durable.
- 48. Le Comité exécutif a exprimé sa satisfaction devant les progrès accomplis depuis février 2003. Le démarrage des opérations du Fonds fiduciaire en temps voulu permettrait aux pays de participer aux travaux du Codex, compte tenu notamment des décisions de la Commission sur la fréquence de ses réunions. Il a aussi signalé qu'il était extrêmement urgent d'achever le document de projet et de le distribuer aux donateurs potentiels afin de respecter leurs cycles budgétaires.

⁵ ALINORM 03/26/12

-

49. On s'est félicité de la simplification des critères d'admissibilité et de l'affectation de ressources aux pays n'ayant jamais participé aux travaux du Codex.

50. Il a été précisé que le Produit de niveau III « Accroissement de la participation scientifique/technique » était lié à la participation de spécialistes compétents aux travaux des comités du Codex dans le but de soumettre des données pertinentes au Codex et non à la participation aux réunions du JECFA ou de la JMPR, dont le financement était distinct.

AUTRES QUESTIONS DECOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 5 de l'ordre du jour)⁶

- 51. Les représentants de la FAO et de l'OMS ont attiré l'attention du Comité exécutif sur les mesures prises par leurs Organisations depuis la vingt-cinquième session (extraordinaire) de la Commission à l'appui des recommandations de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex concernant le caractère fondamental des avis d'experts pour les travaux du Codex. Le Comité exécutif a été informé que la FAO et l'OMS proposaient de commander une série d'études consultatives sur la communication d'avis scientifiques au Codex, qui déboucheraient sur une consultation finale en mai-juin 2004, en temps voulu pour que le rapport puisse être présenté à la Commission à sa vingt-septième session.
- 52. Le Comité exécutif s'est félicité des efforts déployés par la FAO et l'OMS pour tenir compte des avis d'experts nécessaires aux travaux du Codex. Notant que plus de vingt demandes d'avis d'experts émanant d'organes du Codex et présentées à la FAO et à l'OMS étaient actuellement en suspens, il a souligné qu'il fallait établir un ordre de priorité pour la présentation de ces demandes. Parallèlement, le Comité exécutif a souligné qu'une certaine souplesse était nécessaire pour permettre au Codex et à la FAO/OMS de prendre en compte les nouveaux problèmes.

QUESTIONS DECOULANT DES RAPPORTS DES COMITES ET DES GROUPES SPECIAUX DU CODEX (Point 6 de l'ordre du jour)⁷

53. Compte tenu du temps restant à sa disposition, le Comité exécutif a renoncé à examiner ce point de l'ordre du jour.

QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES 2002/2003 ET PROPOSITION DE BUDGET POUR 2004/2005 (Point 7 de l'ordre du jour)⁸

- 54. Le Comité exécutif a accueilli favorablement le rapport fourni par le Secrétariat. Il a constaté que la situation financière et budgétaire du Programme du Codex était dans l'ensemble satisfaisante. Le Comité exécutif a noté que les affectations budgétaires importantes du poste "Services FAO" incluaient des services comme la traduction, l'interprétation, l'impression et la diffusion des documents et d'autres services techniques fournis par la FAO. Le Comité exécutif s'est aussi félicité de la nouvelle présentation plus claire qui résultait du transfert du budget du Codex au Programme ordinaire de la FAO.
- 55. En ce qui concerne le projet de budget pour 2004/05, le Comité exécutif a noté que ces propositions prévoyaient le renforcement, tant en nombre qu'en qualification, du personnel du Secrétariat et que l'un de ces postes serait affecté à la mise au point définitive, à la publication et à la diffusion des textes du Codex, aspect qui avait été relativement négligé au cours de l'exercice, compte tenu du manque de personnel et du très grand nombre des sessions du Codex.
- 56. Tout en notant que le montant définitif du budget devait encore être approuvé, le Comité exécutif a remercié les Organisations mères de leur réaction positive aux conclusions de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex, non seulement en ce qui concernait l'augmentation du financement direct du Codex, mais aussi le soutien supplémentaire considérable prévu au titre des avis scientifiques et du renforcement des capacités en rapport avec le Codex.

⁶ ALINORM 03/26/13 et CAC/26 INF/4

ALINORM 03/26/14

⁸ ALINORM 03/26/15

PROJET DE CALENDRIER DES REUNIONS DU CODEX POUR 2003-2005 (Point 8 de l'ordre du jour)⁹

57. Le Comité exécutif a entériné le projet de calendrier des réunions 2003-2005 présenté par le Secrétariat. Il a cependant noté que le calendrier ne comprenait pas les réunions possibles des groupes spéciaux en place et qu'il faudrait peut-être inclure certaines d'entre elles. Certains membres se sont inquiétés aussi des dates rapprochées prévues pour les sessions de certains grands comités (comme le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaire et le Comité sur les principes généraux), ce qui ne manquerait pas de créer des difficultés considérables pour les délégués souhaitant participer aux deux réunions. Le Secrétariat a invité les pays hôtes à se consulter et à examiner avec le Secrétariat les moyens de résoudre ce problème, tout en notant que les possibilités de modification étaient minimes.

٥

ANNEXE I

List of Participants Liste des participants Lista de participantes

CHAIRPERSON

Mr Thomas J. Billy Special Advisor

International Food Safety Standards U.S. Department of Agriculture 1400 Independence Avenue, S.W.

Suite 544A - E Jamie Lee Whitten Building

Washington, D.C. 20250-3700

U.S.A.

Phone: +1.202.690 1578 **Fax:** +1.202.690 2119 **Email:** thomas.billy@usda.gov

VICE-CHAIRPERSONS

Mr D.B. Nhari

Government Analyst Laboratory Ministry of Health and Child Welfare

P.O. Box CY 231

Causeway Harare Zimbabwe

Phone: +263.4.792026/7 **Fax:** +263.4.708527

Email: dbnhari@africaonline.co.zw

Ing. Gonzalo Ríos

Encargado de Negociaciones Internacionales del Servicio

Agrícola y Ganadero Ministerio de Agricultura Avenida Bulnes 140 – 6º piso Santiago Chile

Phone: +56.2.688 3811 **Fax:** +56.2.6717419

Email: gonzalo.rios@sag.gob.cl

Dr Stuart Slorach Deputy-Director-General National Food Administration PO Box 622 SE-75126 Uppsala Sweden

Phone: +46.18.175594
Fax: +46.18.105848
Email: stsl@slv.se

MEMBERS ELECTED ON A **REGIONAL BASIS:**

TANZANIA (Africa)

Dr C.J.S. Mosha

Chief Standards Officer

Head, Agriculture and Food Section

Codex Contact Point Officer Tanzania Bureau of Standards

PO Box 9524 Dar Es Salaam Tanzania

Phone: +255.22.450298/450206

Fax: +255.22.245.0959

Email: cjsmosha@yahoo.co.uk / tbsinfo@uccmail.co.tz

PHILIPPINES (Asia)

Mr Gilberto Layese

Officer-in-Charge, Director

Bureau of Agriculture and Fisheries Products Standards

Department of Agriculture

BPI Compound, Visayas Avenue, Diliman

1101 Quezon City

Philippines

Phone: +632.920.6132 **Fax:** +632.920.6134 Email: bafps@yahoo.com

Adviser to the Member from Asia

Mr Mitsuhiro Ushio

Director

International Food Safety Planning

Department of Food Safety, Pharmaceutical

and Food Safety Bureau

Ministry of Health, Labour and Welfare

Government of Japan

Kasumigaseki 1-2-2, Chiyoda-ku

100-8916 Tokyo

Japan

Phone: +81 3 3595 2326 **Fax:** +81 3 3503 7965

Email: ushio-mitsuhiro@mhlw.go.jp

FRANCE (Europe)

Mr Christophe Leprêtre

Chef de délégation

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche

et des affaires rurales – DGAL

251, rue de Vaugirard 75732 Paris Cedex 15

France

Phone: +33 01 49 55 83 95 **Fax**: +33 01 49 55 44 62

Email: christophe.lepretre@agriculture.gouv.fr

Advisers to the Member from Europe

Mme Awilo Ochieng Pernet Responsable, Codex Alimentarius Unité Principale sûreté alimentaire Office Fédéral de la Santé Publique CH-3003 Berne Suisse

Phone: +41 31 322 00 41 **Fax**: +41 31 322 95 74

Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

Mr Charles Crémer

Directeur

Service Public Fédéral

Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire

et Environnement

Cité administrative de l'Etat

Quartier Arcades 4 B-1010 Bruxelles

Belgium

Phone: +322 210 5246 **Fax**: +322 210 4816

Email: charles.cremer@health.fgov.be

BRAZIL (Latin America and The Caribbean)

Ms Maria Aparecida Martinelli Coordinator of Brazilian Codex Committee INMETRO

SEPN 511, Bloco B, 4o Andar Brasilia – DF 70750-527

Brazil

Phone: +55 61 340 2211 **Fax**: +55 61 347 3284

Email: mamartinelli@persocom.com.br or

codexbrasil@persocom.com.br

Adviser to the Member from Latin America and the Caribbean

Ms Maria Teresa Rodrigues Rezende Secretary of Brazilian Codex Committee INMETRO

SEPN 511, Bloco B, 4o Andar Brasilia – DF 70750-527

Brazil

Phone: +55 61 340 2211 **Fax**: +55 61 347 3284

Email: mtrezende@persocom.com.br

CANADA (North America)

Mr Paul Mayers

Associate Director General

Food Directorate, Health Products and Food Branch

Health Canada

Building #7, Room 1110 (0701A5)

Tunney's Pasture

Ottawa, Ontario, K1A OL2

Canada

Phone:+613.952.3368 **Fax:** +613.957.1784

Email: paul mayers@hc-sc.gc.ca

Advisers to the Member from North America

Dr Edward Scarbrough Manager, U.S. Codex Office Food Safety and Inspection Service U.S. Department of Agriculture Room 4861 South Building 1400 Independence Avenue, SW

Washington, DC 20250

U.S.A.

Phone: +1.202 720 2057 **Fax:** +1.202 720 3157

Email: ed.scarbrough@fsis.usda.gov

AUSTRALIA (South West Pacific)

Dr Gardner Murray

Australian Chief Veterinary Officer and

Executive Manager

Product Integrity, Animal & Plant Health

Department of Agriculture, Fisheries and Forestry

Edmund Barton Building – Barton

GPO Box 858 Canberra ACT 2601

Australia

Phone:+61 2 6272 5848 **Fax:** +61 2 6272 5697

Email: gardner.murray@affa.gov.au

Advisers to the Member from the South West Pacific

Mr Sundararaman Rajasekar

New Zealand Food Safety Authority

PO Box 2835 Wellington New Zealand

Phone:+64 4 4744216 **Fax:** +64 4 4730118

Email: RajasekarS@nzfsa.govt.nz

OBSERVERS

Coordinator for Africa Dr Ben Manyindo

Deputy Director

Uganda National Bureau of Standards

P.O. Box 6329 Kampala Uganda

Phone: 256.041.222367/256.41.505995

Fax: 256.041.286123 **E-mail:** unbs@afsat.com

Coordinator for Asia

Dr Azriman Rosman

Food Quality Control Division

Ministry of Health

Kompleks Pejabat-pejabat Kesihatan Level 3, Block B, Jalan Cenderasari

50590 Kuala Lumpur

Malaysia

Phone: 603 26946601 **Fax:** 603 26946517

E-mail: <u>azriman@moh.gov.my</u>

Coordinator for Europe

Assoc. Prof. Milan Kováč

Director

National Focal Point for Codex Alimentarius

Food Research Institute

Priemyselná 4 P.O. Box 25

824 75 Bratislava 26 Slovak Republic

Phone:+00 4212-5557 4622 **Fax:** +00 4212-5557 1417 **Email:** milan.kovac@vup.sk

Coordinator for Near East

Dr Mahmoud Eisa

President

Egyptian Organization for Standardization & Quality (EOS)

16 Tadreeb El-Moderbeen

Ameria Cairo Egypt

Phone: +202 603 1351/1349 **Fax:** +202 259 3480 **Email:** moi@idsc.eg.net

Advisers to the Coordinator for Near East

Dr Maryam Moustafa Moussa

Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs

Deputy Permanent Representative of Egypt to U.N. Agencies in

Rome

Agricultural Office of Arab Republic of Egypt in Rome

Embassy of the Arab Republic of Egypt

Via Salaria 267 (Villa Savoia)

00199 Rome

Fax: +39 06 84401943

Dr Mohamed Fahmi Saddik Prof. of Food Hygiene Nutrition Institute 16 Kasr El-Aini Street

Cairo Egypt

Phone: +202 364 3522 **Fax:** +202 364 7476

Coordinator for North America and South West Pacific

Mr Greg Orriss

Director

Bureau of Food Safety and Consumer Protection

Canadian Food Inspection Agency

159 Cleopatra Drive

Nepean, Ontario K1A OY9

Phone:+613 221 7162 **Fax:** +613 221 7295

Email: orrissgr@inspection.gc.ca

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Mr H. de Haen

Assistant Director-General

Economic and Social Department

FAO, Rome

Italy

Phone: +39.06.570.53566 **Fax:** +39.06.570.54110 **Email**: hartwig.dehaen@fao.org

Dr Kraisid Tontisirin

Director

Food and Nutrition Division

FAO, Rome

Italy

Phone: +39.06.570.53330 **Fax:** +39.06.570.54593

Email: kraisid.tontisirin@fao.org

Dr Jean-Louis Jouve Chief Food Quality and Standards Service Food and Nutrition Division FAO, Rome Italy

Phone: +39.06.570.55858 **Fax:** +39.06.570.54593 **Email**: jeanlouis.jouve@fao.org

Dr Ezzeddine Boutrif Senior Officer Food Control and Comsumer Protection Group Food Quality and Standards Service Food and Nutrition Division FAO, Rome Italy

> **Phone**: +39.06.570.56156 **Fax:** +39.06.570.54593 **Email**: ezzeddine.boutrif@fao.org

Dr Maria Lourdes Costarrica Senior Officer Food Quality Liaison Group Food Quality and Standards Service Food and Nutrition Division FAO, Rome Italy

Phone: +39.06.570.56060 **Fax:** +39.06.570.54593

Email: lourdes.costarrica @fao.org

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)

Dr Jorgen Schlundt Director Food Safety Department World Health Organization 20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland

Phone: +41 22 791 3445 **Fax:** +41 22 791 4807 **Email**: schlundtj@who.int

Dr Wim van Eck
Senior Adviser to the Executive Director SDE
on Food Safety and Nutrition
Food Safety Department
World Health Organization
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27
Switzerland

Phone: +41 22 791 3582 **Fax:** +41 22 791 4807 **Email**: vaneckw@who.int

Ms Mary Vallanjon Liaison Officer Food Safety Department World Health Organization 20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland

> **Phone**: +41 22 791 2373 **Fax:** +41 22 791 4807 **Email**: vallanjonm@who.int

Dr Alan W. Randell

Secretary, Codex Alimentarius Commission Joint FAO/WHO Food Standards Programme Food and Nutrition Division FAO, Rome Italy

> **Phone**: +39.06.570.54390 **Fax:** +39.06.570.54593 **Email**: alan.randell@fao.org

Ms Selma H. Doyran Food Standards Officer Joint FAO/WHO Food Standards Programme Food and Nutrition Division FAO, Rome

Phone: +39.06.570.55826 **Fax**: +39.06.570.54593

Email: selma.doyran@fao.orgmailto:david.byron@fao.org

Ms Annamaria Bruno
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Nutrition Division
FAO, Rome
Phone: +39 06 570 56254

Phone: +39.06.570.56254 Fax: +39.06.570.54593

Email:

annamaria.bruno@fao.orgmailtodavid.byron@fao.org

SECRETARIAT

Dr Simon Brooke-Taylor Consultant Codex Secretariat Food and Nutrition Division FAO, Rome

Phone: +39.06.570.53283 Fax: +39.06.570.54593

Email: simon.brooketaylor@fao.org